

511 Faux-titre

Définition

Cette zone contient une variante de titre présente sur la page de faux-titre lorsqu'elle est suffisamment différente du titre propre saisi dans la zone 200, et permet de saisir cette variante en tant que note ou point d'accès. La page de faux-titre est généralement une feuille qui précède la page de titre et le faux-titre (ou avant-titre) est généralement une forme abrégée du titre.

Occurrence

Facultative.
Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	Le titre est significatif ou non	
	Cet indicateur précise si le faux-titre doit être traité comme un point d'accès titre indépendant, c'est-à-dire si un point d'accès supplémentaire doit être créé ou non à partir de ce titre.	
	0	Le faux-titre n'est pas significatif. On ne prévoit pas de créer un point d'accès pour le faux-titre.
	1	Le faux-titre est significatif. Un point d'accès doit être créé pour ce titre.
Indicateur 2	blanc	Non défini

Sous-zone(s)

Toutes les sous-zones définies pour la zone 510 peuvent être utilisées. On peut néanmoins s'attendre à ce que seule la sous-zone suivante soit présente :

\$a	Faux-titre La variante de titre présente sur la page de faux-titre. Obligatoire. Non répétable.
-----	--

Remarque(s) sur le contenu de la zone

On utilise cette zone uniquement lorsque le faux-titre présente des différences significatives avec le titre propre.

Zone(s) connexe(s)

- 312 Note relative aux titres en relation (pour la même œuvre)
Si l'on préfère, on peut saisir en zone 312 une note contenant le texte du faux-titre.
- 513 Titre figurant sur une autre page de titre
Cette zone contient un titre présent sur une page de titre qui complète celle choisie comme source principale d'information pour la notice. Cette page de titre supplémentaire peut précéder ou suivre la page de titre principale avec laquelle elle est publiée, et peut être plus générale, par exemple une page de titre de collection, ou une page de titre dans une autre langue située soit avant soit après l'œuvre. Elle ne doit pas être confondue avec la page de faux-titre.

517 Autres variantes de titre

Cette zone contient toutes les autres variantes de titre, qui ne sont pas définies dans les zones 510 à 516 ni 518, par exemple un titre de reliure, un titre de pochette ou d'étui, un titre de boîte, un titre partiel, un titre subordonné, etc. Lorsque le format source n'identifie pas de manière spécifique les titres qui devraient normalement être saisis dans les zones 510 à 516 ou 518, on peut les mettre dans cette zone.

Exemple(s)

EX 1 ■

200 1# \$aDecisionum supremorum tribunalium regni Neapolitani
 312 ## \$aTitolo dell'occh.: Supremorum tribunalium regni Neapolitani decisiones et praxis
 iudiciaria
 511 1# \$aSupremorum tribunalium regni Neapolitani decisiones et praxis iudiciaria

Le faux-titre du livre "Decisionum supremorum tribunalium regni Neapolitani" comporte des différences significatives avec le titre propre (mot initial différent, mots supplémentaires) et on a jugé utile d'y créer un accès, ici dans un catalogue en langue italienne.